

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

## Séance du 27 novembre 2025

Date de convocation : 21 novembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16 Procurations : 2 Votants : 18

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Guy LABARRERE, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Frédéric TABONE, Edith GRAVELEAU

ABSENTE : Bérénice DABAN

EXCUSÉS : Michel LAUVAUX, Christian CLAVARET

PROCURATIONS : Michel LAUVAUX à Edith GRAVELEAU, Christian CLAVARET à Olivier CHARRET

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

### DÉLIBERATION N° 2025-51 : Décision modificative n° 1

M. le Maire propose au Conseil Municipal quelques ajustements budgétaires et présente les détails de la décision modificative comme suit :

Objet : intégration emprunts TE64 – Co-maîtrise d'ouvrage Pluvial chemin piéton RD35

#### INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap.) - Opération	Montant	Article (chap.) - Opération	Montant
204182 (041) : Bâtiments et installations	6 261,53 €	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	-830,00 €
204182 (041) : Bâtiments et installations	6 724,61 €	168758 (041) : Autres groupements	6 261,53 €
204182 (041) : Bâtiments et installations	43 428,70 €	168758 (041) : Autres groupements	6 724,61 €
4581 (45) – 10 : Dépenses (à subdiviser par mandat)	4 023,00 €	168758 (041) : Autres groupements	43 428,70 €
		2804182 (040) : Bâtiments et installations	830,00 €
		4582 (45) – 10 : Recettes (à subdiviser par mandat)	4 023,00 €
	60 437,84 €		60 437,84 €

**FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (chap.) - Opération	Montant	Article (chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investissement	-830,00 €		
681 (042) : Dot. aux amort. & aux provisions	830,00 €		
	<b>00,00 €</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>60 437,84 €</b>		<b>60 437,84 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**APPROUVE** la décision modificative n°1 présentée ci-dessus.

**VOTE**

<b>POUR</b>	<b>18</b>
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus  
 Pour copie conforme,  
 Le Maire

